



Aide pour bien negocier un départ

Par **pierre69**, le **08/06/2009** à **18:03**

Bonjour,

Suite à un entretien préalable à un licenciement, je sollicite votre aide afin de me conseiller sur une possible négociation avec mon employeur.

En effet, accompagné d'un conseiller syndical j'ai pu argumenter sur l'ensemble des griefs qui m'étaient reprochés

Étant en arrêt maladie depuis 3 mois

En effet, l'employeur n'a pas caché son souhait de "négocier" à l'issue de l'entretien

Contexte :

Suite à des pressions du président de l'association pour que je quitte mes fonctions, j'ai dû me mettre en arrêt maladie (celui-ci court toujours)

Je suis en poste depuis deux ans et demi, en tant que directeur d'équipement

Jusqu'à aucun reproches ne m'ont été faits sur la gestion et le pilotage de l'association

Le retour sur le territoire n'est plus possible suite aux accusations graves portées à mon encontre pendant mon absence

Accusations sur lesquelles j'ai répondu par des mains courantes et dépôt de plainte

C'est une petite association moins de 10 salariés,

Il veulent aller vite en terme de négociation

J'ai un préavis de 3 mois,

Quoiqu'il en soit et malgré le fait qu'il n'y a RIEN qui justifierait un licenciement, je dois hélas admettre qu'il faut que je quitte de région voire de secteur professionnel

Deux questions ?

Pour ne pas être pénalisé en terme d'indemnités chômage, rds etc quel type de négociation (rupture conventionnelle, transaction...) me conseillez-vous ?

Sur quelles bases au minimum je ne dois pas lâcher eu égard aux pressions, agressions, accusations...dont j'ai été l'objet (six mois de salaire, plus ou moins ?)

Merci de vos conseils

Cordialement